



Réf. : 2324DIR43

Le Caire, le 09/03/2024

Réinscriptions des élèves

Pour l'année 2024/2025

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire 2024 et sans préjuger des décisions d'orientation de fin d'année, nous vous prions de bien vouloir procéder à la réinscription de vos enfants actuellement inscrits au LFC en 2023/2024.


La réinscription de votre enfant pour l'année 2024/2025 est à effectuer en ligne, via votre compte parent Skolengo, du 09 au 31 mars 2024, en suivant les étapes suivantes.

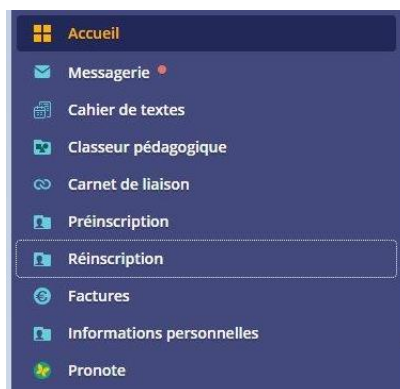
A noter : pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits au LFC en 2023/2024, les étapes ci-dessous sont à effectuer pour chaque enfant.

Etape 1 : se connecter à son compte parent Skolengo

- Aller sur : <https://lfc.skolengo.com>
- Saisir son identifiant et son mot de passe (compte parent)


Etape 2 : une fois sur la page d'accueil de Skolengo

- Cliquer sur l'icône menu (en haut à gauche de l'écran) 
- Cliquer sur la rubrique « Réinscription » puis sur le nom de son enfant




Etape 3 : dans la rubrique « Réinscription »

- Sélectionner oui (si vous souhaitez réinscrire votre enfant) ou non (si vous ne souhaitez pas réinscrire votre enfant).
- Cliquer sur enregistrer

Réinscription  Année scolaire 2024 - 2025

Souhaitez-vous réinscrire votre enfant ?

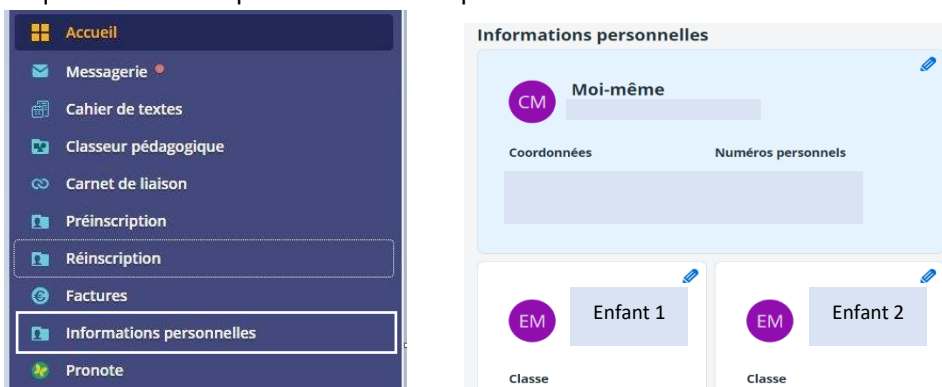
Oui Non Capture d'écran

 Scolarité actuelle : 3EME

Etape 4 : Téléchargement de la copie de passeport de l'enfant (étape obligatoire)

Pour toutes les familles (Mearag, Maadi, New Cairo, Zamalek) souhaitant réinscrire son enfant : une fois la réinscription effectuée (suivre les étapes mentionnées en page 1), nous vous remercions de bien vouloir mettre à jour vos informations personnelles disponibles sur Skolengo. Pour cela :

- Cliquez sur la rubrique « informations personnelles »



- Cliquez dans l'encadré « Moi-même » puis vérifiez et modifiez si nécessaire les informations enregistrées vous concernant (adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone)
- Cliquez dans l'encadré de votre enfant puis téléchargez la copie de son passeport en bas de page.

Documents

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

Passeport ou acte de naissance traduit *



Etape 5 : Demande de transfert de site (pour les familles concernées uniquement)

Pour les familles du 1^{er} degré (Maadi, New Cairo, Zamalek) souhaitant demander un changement de site pour l'année 2024/2025 (transfert de site), il vous est demandé de bien procéder à la réinscription de l'enfant en ligne (suivre les étapes 1 à 4), puis d'envoyer un email aux directeurs des sites (estelle.bousquet@lfcaire.net ou jeanchristophe.maignan@lfcaire.net) avant le 31 mars en précisant :

- Le nom, le prénom et la classe actuelle de l'enfant
- Le site sur lequel l'enfant est actuellement inscrit en 2023/2024
- Le site sur lequel vous souhaiteriez que votre enfant soit inscrit en 2024/2025

A noter : la réinscription n'est recevable que si la famille s'est acquittée de la totalité des frais de scolarité de l'année 2023/24. Le règlement financier pour l'année 2024/25 est consultable sur le site internet du LFC ([ici](#)).

Frédéric BROMONT

Proviseur du Lycée Français du Caire

